

NOTE DE RENTREE

1. Composition des classes

CP	E Mme Corine FERMET	CE 2 / CM 1	E Mme Christine PERRIN
CE 1 / CE 2	E Mr François OTTMANN (Directeur)	CM 2	E Mr David SATTLER

2. Horaires

	<u>Matin</u>	<u>Après-midi</u>
Lundi/mardi/jeudi/vendredi	8 h 30 – 11 h 45	13 h 30 – 16 h 15
Samedi	8 h 30 – 11 h 30	

3. Restauration scolaire

Le restaurant scolaire fonctionne depuis le mardi 2 septembre, chaque jour de classe (sauf le samedi).

Prix du repas : enfants domiciliés à Vesoul
3,36 € + 0,50 € (surveillance) = 3,86 €

enfants domiciliés dans une autre commune
3,87 € + 1,00 € (surveillance) = 4,87 €

Des aides peuvent être accordées aux enfants vésuliens (suivant les ressources) par le Centre Communal d'Action Sociale (s'adresser à l'école pour obtenir les imprimés qui sont à retourner rapidement avec les justificatifs).

Cette année, tous les élèves de l'école iront à la cantine du L. P. Luxembourg.

4. Activités éducatives périscolaires

La ville de Vesoul continuera de proposer des activités éducatives diverses après la classe, de 16 h 15 à 17 h 15, **à partir du lundi 20 septembre**. Ces activités sont facultatives. Un complément d'information figurera dans le cahier de liaison prochainement.

5. Vacances scolaires

Toussaint	▶	du samedi 23 octobre (après la classe) au jeudi 4 novembre (au matin).
Noël	▶	du samedi 18 décembre (après la classe) au lundi 3 janvier (au matin).
Hiver	▶	du samedi 5 février (après la classe) au lundi 21 février (au matin).
Printemps	▶	du samedi 9 avril (après la classe) au lundi 25 avril (au matin).
Été	▶	le samedi 2 juillet (après la classe).

6. Journée de la Sainte-Catherine

Le jeudi 25 novembre sera vaqué. Il sera vraisemblablement remplacé par le **mercredi 24 novembre** (date à confirmer).

7. Absences

Les parents doivent impérativement **prévenir le jour même** le maître ou la maîtresse de toute absence de leur enfant. Ils doivent venir chercher leur enfant dans la classe pour une absence en cours de journée. En aucun cas, un élève ne sera autorisé à quitter seul l'école durant les cours.

8. Retards

Les parents veilleront à ce que les enfants arrivent à l'heure.

L'accueil se fait à partir de 8 h 20 et 13 h 20. **Avant, les enfants sont sans surveillance.**

9. Entrées/Sorties

Rappel : les enfants entreront par la cour et sortiront par le hall. Ils devront attendre le signal de l'enseignant de service pour pénétrer dans la cour de l'école.

10. Relations Parents/Enseignants

Les parents sont invités à signaler tout problème pouvant perturber la scolarité de leur enfant. Ils peuvent rencontrer les enseignants chaque fois qu'ils le jugent nécessaire (dans la mesure du possible, prendre rendez-vous).

11. Assurances

Les enfants doivent **obligatoirement** être assurés pour toutes les activités n'entrant pas dans le cadre scolaire strict (sortie, piscine, etc.). Les parents doivent vérifier que leur assurance personnelle garantit ces risques (**individuelle accident**).

Attention ! L'assurance responsabilité civile (= assurance au tiers) ne couvre que les dommages causés à autrui par son propre enfant. Il est possible de prendre une assurance individuelle à l'école.

12. Matériel

Les livres prêtés doivent être couverts et porter lisiblement le nom de l'élève. Un papillon est collé à l'intérieur, merci d'aider l'enfant à le remplir, ceci pour le responsabiliser.

13. Liste des samedis vaqués

25 septembre 2004
23 octobre 2004
6 novembre 2004
27 novembre 2004
18 décembre 2004

15 janvier 2005
5 février 2005
26 février 2005

19 mars 2005
9 avril 2005
14 mai 2005
4 juin 2005

14. Problème des poux

Comme à chaque rentrée, il vous est demandé d'être particulièrement vigilants à ce sujet. Nous vous en remercions

15. Réunion

Une réunion de rentrée aura lieu à l'école le **vendredi 17 septembre à 18 h 00.**

Bonne rentrée à tous.

Pour l'équipe enseignante,
François OTTMANN

Signature,